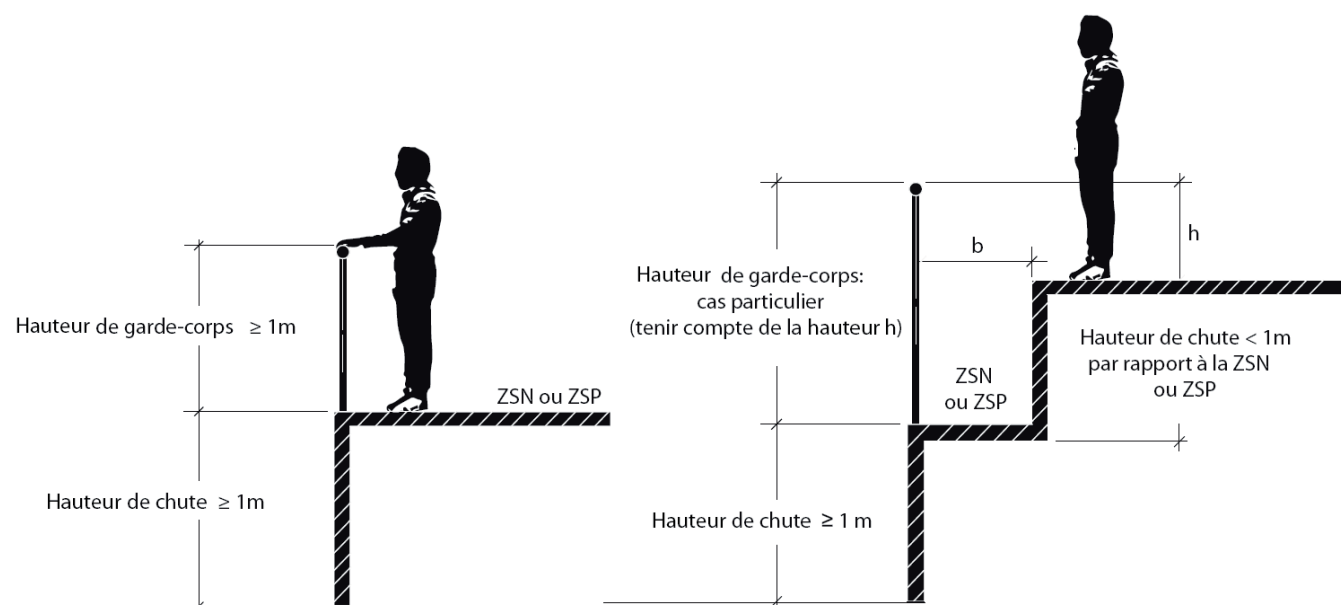


Règles de sécurité & Instructions de montage

Règles de sécurité relatives aux dimensions des garde-corps et rampes d'escalier

La mise en place d'un garde-corps est nécessaire lorsque la hauteur de chute, à partir de la zone de stationnement normal (notée Z.S.N.) ou de la zone de stationnement précaire (notée Z.S.P.), dépasse un mètre.



CAHIER 3034

Les garde-corps FenderGlass®, FenderStadium® et FenderPico® ont obtenu l'avis technique 2/16-1724, répondant ainsi aux exigences de la réglementation et des contrôleurs techniques, en vigueur dans le domaine de la construction, cahier 3034.